

Lycée Lot et Bastides

2025/2026

Villeneuve sur Lot



ACTIVITÉS DGEMC

Lycée Lot et Bastides Villeneuve sur Lot



AUDIENCE TRIBUNAL



Nous avons visité le tribunal de Villeneuve sur Lot le 15 Janvier lors d'une audience. Lors de cette audience, nous avons pu rencontrer une juge, une greffière, un procureur, des avocats et un commissaire de justice. Ainsi nous avons pu assister à un procès pénal également appelée audience correctionnelle. L'affaire examinée accusait deux jeunes hommes d'avoir proféré des injures à l'encontre d'agents.



ENTREPRISE D'AUCY

Nous avons visité l'entreprise D'aucy le jeudi 04 Décembre qui se situe à Castelmoron. D'aucy Castelmoron est une entreprise de conserveries alimentaires de renom spécialisée dans la culture et la transformation de haricots. Lors de cette visite nous avons pu découvrir différents métiers au sein de l'établissement dont celui de juriste d'entreprise.

FAC DE DROIT

Le vendredi 14 Novembre 2025 nous avons pu assister à une présentation de la fac de droit par des étudiants d'Agen. Cette présentation nous a permis de visualiser la vie étudiante qui nous attend prochainement tout en nous présentant les différents attendus et programme du Droit. Nous avons également pu discuter avec eux et poser toutes les questions que nous nous posions.

METIER DE NOTAIRE

Nous avons pu rencontrer Maître Landes ce vendredi 23 Janvier 2026 lors d'un cours de DGEMC. Il a pu nous expliquer le métier de notaire qui consiste à certifier des actes et des contrats ; rédiger et faire valoir ; informer et conseiller. Il nous a également parlé des compétences requises pour faire ce métier en nous parlant de sa propre expérience.



expérience tribunal lycée Lot et Bastides

Dans la matinée du jeudi 15 janvier 2026, des élèves de Terminale de l'option DGEMC du lycée Lot et Bastides se sont rendus, accompagnés de deux professeurs, au tribunal de proximité afin d'assister à des audiences relevant du civil.

Vers 10 heures du matin, les élèves ont été accueillis dans l'enceinte du tribunal par le commissaire de justice qui les a guidé à travers ce magnifique bâtiment historique, un ancien couvent réhabilité en tribunal au XIXème siècle, jusqu'à la salle d'audience.

Sur le chemin, le groupe rencontre la juge qui leur explique brièvement le contenu de ce qui va suivre: tous les accusés ont reconnu les faits et viennent recevoir leurs peines. Les élèves et professeurs se sont ensuite installés sur des bancs au fond de la salle qui permettent une vue d'ensemble sur le corps judiciaire présent, à savoir ce jour-ci la juge, la greffière et quelques avocats.



Les audiences :

Une grosse demi-heure d'attente a précédé le début de la première audience: un homme d'une trentaine d'années s'est présenté, accompagné de son avocat, la juge a commencé par rappeler les faits: il lui est reproché d'avoir fait usage de stupéfiants dans la commune de Casseneuil.

L'homme reconnaît les faits et la juge a ensuite procédé à l'annonce de sa peine, à savoir 12 mois avec sursis et une amende de 5 euros par jour pendant 90 jours.

Après intervention de son avocat, la peine a été réduite à 5 mois avec sursis et toujours la même amende.

Pour la deuxième, une femme plutôt âgée est appelée, la juge énonce un problème de conduite sans permis suite à une suppression il y a quelques mois.

Elle reconnaît à son tour les faits et attend, accompagnée de son avocat, le verdict de sa peine. Elle est donc condamnée à de la prison avec sursis et une amende.

Il était ensuite l'heure pour les élèves et accompagnants de retourner au lycée suite à cette expérience enrichissante.



LOT ET BASTIDES

Audiences au tribunal de

Villeneuve sur Lot avec l'option DGEMC



LE 18 DÉCEMBRE 2025, LE LYCÉE LOT ET BASTIDE A PERMIS À SA CLASSE DE TERMINALE DGEMC D'ALLER ASSISTER À DES AUDIENCES PUBLIQUES QUI RELÈVE DU DROIT PÉNAL .

Lors de notre sortie au tribunal , nous avons eu la chance d'avoir pu assister à une audience au cours de laquelle un homme a été entendu pour avoir porté des coups sur une autorité publique .

Ces violences ont eu pour conséquence une fracture au pouce du policier , l'accusé a donc été condamné à huit mois de prisons avec sursis puisque le policier a été en arrestation plus de 7 jours et a dû dédommager le policier de 700 euros.

-Droit et grands enjeux du monde contemporain , option proposée aux élèves de terminale , afin de valoriser le contrôle continu, coef 2 pour le bac .

L'OPTION DE
DGEMC
S'INTERROGEZ
SUR LE MÉTIER
DE L'AVOCAT .



Ce qui nous a permis de voir de nombreux métiers dans le droit comme le procureur , le juge , le greffier...

LE MÉTIER D'AVOCAT :

L'avocat est un expert juridique chargé de défendre et de représenter les intérêts de son client. Le choix de l'avocat est libre. L'avocat dispose d'un mandat général pour représenter son client devant toutes les juridictions, hormis les juridictions suprêmes.



Le métier de NOTAIRE

LORS DE NOTRE OPTION DGEMC, NOUS AVONS EU L'OPPORTUNITÉ DE RENCONTRER UN NOTAIRE DE VILLENEUVE-SUR-LOT, MONSIEUR LANDES.

LE NOTAIRE EST UN OFFICIER PUBLIC QUI SÉCURISE LES ACTES IMPORTANTS DE LA VIE, COMME L'ACHAT D'UNE MAISON OU UN MARIAGE.

C'est quoi le métier de notaire ?

Le notaire est un officier public nommé par l'État. Il rédige, vérifie et authentifie des documents juridiques pour qu'ils aient une valeur légale. Son rôle est de protéger toutes les parties et d'éviter les conflits.

Par exemple, lorsqu'une personne achète une maison, le notaire s'assure que le bien est correctement enregistré, que le vendeur est bien propriétaire et que l'acheteur respecte toutes les règles légales.



Chaque acte signé a un impact sur la vie des gens.

Quel est le rôle du notaire ?

Le rôle du notaire est de sécuriser les situations juridiques et de conseiller ses clients. Il explique la loi de manière simple et veille à ce que toutes les décisions prises soient légales et justes.

Par exemple, dans le cadre d'une succession, il répartit les biens entre héritiers en respectant la loi et les volontés du défunt, afin d'éviter les disputes familiales.



Quelles sont les missions du notaire ?

Le notaire intervient dans plusieurs domaines : les ventes immobilières, les successions, les donations, les contrats de mariage ou de pacs. Chaque acte qu'il rédige est officiel et durable.

Par exemple, pour un contrat de mariage, le notaire définit clairement les règles de partage des biens entre les futurs époux et explique leurs droits et obligations.



Combien gagne un notaire ?

Le salaire d'un notaire varie beaucoup selon son expérience, sa localisation et le type d'actes qu'il réalise. En début de carrière, un notaire gagne généralement environ **4 000 € par mois**.

Dans les grandes villes, et surtout lorsqu'il s'occupe de ventes immobilières importantes ou de biens de grande valeur, ses revenus peuvent atteindre **jusqu'à 40 000 € par mois**. Ces montants élevés concernent surtout les notaires très actifs et expérimentés.



Chaque acte signé a un impact sur la vie des gens.

Quelles qualités faut-il pour être notaire ?

Le notaire doit être rigoureux, organisé et discret, car il traite des informations confidentielles. Il doit aussi être patient et savoir écouter, car certaines situations peuvent être longues et complexes. Ce métier n'est pas ennuyeux : chaque jour est différent, avec des clients et des dossiers variés, ce qui rend le travail stimulant et enrichissant.



Comment devenir notaire ?

Pour devenir notaire, il faut suivre des études longues et spécialisées : environ cinq ans de droit à l'université, puis deux à trois ans de formation en notariat avec un stage pratique. Au total, cela représente 7 à 8 ans d'études.



OPTION DGEMC



TRIBUNAL DE VILLENEUVE SUR LOT

ACTIVITÉS RÉALISÉES

- Jeudi 04/12 → Entreprise Daucy
- Vendredi 14/11 → Fac de Droit
- 18/12 + 15/01 → Audiences au tribunal
- Vendredi 23/01 → Métier de Notaire (Maitre Landes)



PRÉSENTATION DU NOTAIRE

En choisissant cette option, nous avons pu découvrir le droit et ses différentes facettes.

Au cours de l'année, nous avons eu la chance d'être accueillis au sein de l'entreprise Daucy, où l'on nous a présenté les différents aspects juridiques de la société.

De plus, des étudiants de la faculté de droit d'Agen sont venus nous faire part de leur parcours et de leurs expériences. Nous avons pu échanger avec eux, et ils ont répondu à nos questions.

Nos professeurs nous ont également accompagnés au tribunal, où nous avons assisté à des audiences au tribunal de Villeneuve sur lot. Enfin, un notaire est venu nous présenter son parcours et son expérience professionnelle.